



MAISONS PAYSANNES DE FRANCE
Association loi 1901

8 PASSAGE DES DEUX SOEURS
75009 PARIS

Siret : 311 059 257 000 56
Répertoire national des Associations : W452011053

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

Association loi 1901

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'association Maisons Paysannes de France,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maisons Paysannes de France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.



VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.


Fait à Paris, le 14 avril 2022

Le commissaire aux comptes

AUDITOR CONSEIL

Simonetta CRINELLA

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Comptes annuels

W

Bilan Actif

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	69 698	46 788	22 910	10 617
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				18 800
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 452	1 452		
Autres immobilisations corporelles	34 885	34 963	-78	1 700
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	7 900		7 900	9 400
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 949		10 949	11 180
	TOTAL I	124 884	83 202	41 682
Comptes de liaison	II			
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours	48 662	16 221	32 441	33 799
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	23 522		23 522	7 065
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	15 397		15 397	36 647
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	501 035		501 035	475 771
Charges constatées d'avance	3 194		3 194	306
	TOTAL III	591 811	16 221	575 590
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Ecart de conversion actif	VI			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	716 695	99 423	617 272	605 286

W

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	3 964	3 964
Réserves pour projet de l'entité	399 943	362 971
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	82 856	39 228
	Situation nette	406 163
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	TOTAL I	486 762
Comptes de liaison	II	406 163
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	TOTAL III	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	11 079	22 327
	TOTAL IV	22 327
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	33 657	34 051
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 933	15 057
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	16 032	12 805
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 820	15 997
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	45 989	98 886
	TOTAL V	176 796
Ecart de conversion passif	VI	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	605 286

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	258 005	180 821
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	105 913	90 838
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	48 263	41 221
- dont parrainages	14 181	10 900
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	38 025	59 469
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	92 373	81 694
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12 075	15 126
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	893	67
	TOTAL I	469 237
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	1 899	814
Variation de stocks	751	-9 686
Autres achats et charges externes	391 953	318 808
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	14 624	15 472
Salaires et traitements	40 652	44 306
Charges sociales	12 702	15 361
Dotations aux amortissements et dépréciations	8 891	21 879
Dotations aux provisions	3 033	21 586
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	263	833
	TOTAL II	429 372
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	39 864
Produits financiers		
Produits financiers de participations	78	78
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	201	166
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	244
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		90
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	90
	RESULTAT FINANCIER (III - IV)	154
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	40 018

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 350	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	5 350	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 555	790
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	3 555	790
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 795	-790
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	561 177	469 481
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	478 322	430 252
EXCEDENT OU DEFICIT	82 856	39 228
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	1 356 446	1 004 716
TOTAL	1 356 446	1 004 716
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	1 356 446	1 004 716
TOTAL	1 356 446	1 004 716

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 617 272 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 82 856 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêt des comptes.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas eu d'impact significatif sur son activité et ne remettent donc pas cause la continuité d'exploitation.

L'application des dispositions du règlement 2018-06 qui constitue un changement de méthode, n'as pas d'impact sur la présentation des comptes de l'association.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Objet social

L'association a pour but de :

- sauvegarder les maisons paysannes traditionnelles en favorisant leur entretien et leur restauration selon les conditions propres à chaque région,
- promouvoir une architecture contemporaine de qualité en harmonie avec les sites,
- protéger la cadre naturel et humain des maisons paysannes.

L'association a pour moyens d'actions :

- la publication,
 - revues,
 - conseils et services,
 - conférences et expositions.
- afin de sensibiliser de façon générale l'opinion publique.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels:

- immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables: bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Immobilisations incorporelles 10 ans,
- Matériel et outillages 3 ans,
- Agencements et aménagements 3 à 8 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 3 ans,

Stocks

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

À la clôture des comptes, la valeur d'entrée des stocks est comparée à la valeur d'inventaire correspondant à la valeur actuelle. Si cette dernière est inférieure à la valeur d'entrée des stocks, il convient de constater une dépréciation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers ou autres existants à la date de clôture des comptes de l'exercice.

Cotisations

Les cotisations annuelles sont comptabilisées à l'encaissement en totalité, et celles reçues au titre de l'exercice suivant sont comptabilisées dans le compte produits constatés d'avances, afin de respecter la séparation des exercices.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 54 507 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire de 25 €/heure correspond à un montant de 1 356 445.94 euros.

Effectif moyen

L'effectif moyen en 2021 est de 3 salariés.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Toutefois, certaines activités lucratives accessoires et non prépondérantes font l'objet d'un secteur distinct lucratif soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. La répartition du compte de résultat relatif à ces opérations fait l'objet du tableau particulier ci-joint :

	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Chiffre d'affaires	104 064 euros	438 517 euros
Résultat avant impôts	- 49 465 euros	132 320 euros
Impôt sur les sociétés	0 euros	0 euros
Résultat net	- 49 465 euros	132 320 euros

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 3 000 € hors taxe.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	69 698			
TOTAL	69 698			
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage	1 452			
- Générales, agencements et aménagements divers	29 870			
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier	5 015			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	36 337			
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés	9 400			
Prêts et autres immobilisations financières	11 180		4 495	
TOTAL	20 580		4 495	
TOTAL GENERAL	126 615		4 495	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			69 698	
TOTAL			69 698	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			1 452	
- Gales, agencements et aménagements divers			29 870	
- De transport				
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier			5 015	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			36 337	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés	1 500		7 900	
Prêts et autres immobilisations financières	4 726		10 949	
TOTAL	6 226		18 849	
TOTAL GENERAL	6 226		124 884	

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice	
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immobilisations incorporelles		40 281	6 506		46 788	
TOTAL		40 281	6 506		46 788	
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriel		1 452			1 452	
Installations générales, agencements et aménagements divers		28 170	1 777		29 947	
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier		5 015			5 015	
Emballages récupérables et divers						
TOTAL		34 637	1 777		36 415	
TOTAL GENERAL		74 919	8 283		83 202	
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises		Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissement et dvp.						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immo. incorp.						
TOTAL						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.						
Inst. tech. mat. et outil. indus.						
Inst. gales, agenc. et aménag. divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau et info. mob.						
Emballages récup. et divers						
TOTAL						
Frais d'acq. de titres de particip.						
TOTAL GENERAL						
DOTATIONS NON VENTILEES		REPRISES NON VENTILEES		TOTAL GENERAL NON VENTILE		
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 949		10 949
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	23 522	23 522	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	4 515	4 515	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	508	508	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	9 253	9 253	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées	420	420	
Débiteurs divers	701	701	
Charges constatées d'avance	3 194	3 194	
TOTAL	53 063	42 113	10 949

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	31 050	31 050		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 933	20 933		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	7 328	7 328		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	5 912	5 912		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 898	1 898		
Autres impôts, taxes et assimilés	894	894		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées	2 607	2 607		
Autres dettes	2 820	2 820		
Produits constatés d'avance	45 989	45 989		
TOTAL	119 431	119 431		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaire

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début d'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise :					
- Patrimoine intégré					
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
Réserves :					
- Réserves indisponibles					
- Réserves statutaires ou contractuelles	3 964				3 964
- Réserves réglementées					
- Autres réserves	362 971	39 228		2 256	399 943
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	39 228	-39 228	82 856		82 856
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
Fonds Propres					
- Apports					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL	406 163		82 856	2 256	486 762

Commentaire

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 708	11 447
Dettes fiscales et sociales	3 386	4 332
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 055	9 055
TOTAL	18 150	24 834

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	31/12/2021	31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		25 000
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		25 000

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2021	31/12/2020
Produits :	- D'exploitation	45 989	98 886
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		45 989	98 886

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2021	31/12/2020
Charges :	- D'exploitation	3 194	306
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		3 194	306

Commentaire

Ventilation des ressources d'exploitation

	Ventilation des ressources d'exploitation	Montant
SECTEUR LUCRATIF		104 064
SECTEUR NON LUCRATIF		438 517
	TOTAL	542 581

Commentaire

